

(22) **Gil PELLAN** a pris ses fonctions de Directeur de l'Aidam de Saint-Brieuc le 16 janvier 2012.

(23) **Patrice BRUNAUD** succède à **Daniel CONCHON** à la présidence de l'Acist 23 de Guéret. Patrice Brunaud, déjà membre du Conseil d'administration de l'Acist 23, est chef d'entreprise de "l'Atelier Creusois de chaudronnerie", adhérent de l'Association depuis 1997.

(26) **Jean-François CAROFF** a succédé à **Martine BICHON**, qui a souhaité bénéficier de sa retraite, à la direction du Service de santé au travail de Valence.

(88) **Martine LENGLIN** a pris ses fonctions de Directrice de l'Aster d'Epinal le 1^{er} mars 2012, après 7 années passées à la tête des services Ressources Humaines et Administratifs des filiales françaises d'un Groupe allemand spécialisé dans les dispositifs médicaux.

(DGT) **Bénédicte Legrand-Jung** est nommée Sous-directrice des conditions de travail. Cette énarque de 39 ans succède à ce poste à Mireille Jarry. Elle revient au ministère du Travail et prend son premier poste de Sous-directrice en administration centrale.

Par arrêté du Premier ministre et du ministre du Travail, Mme Bénédicte Legrand-Jung, administratrice civile hors classe, est nommée Sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail, à la Direction générale du Travail à l'administration centrale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, à compter du 1^{er} mars 2012.



Une nomination, un départ à la retraite, un changement récent dans l'organisation de votre Service que vous souhaitez communiquer à la profession ?

Signalez-le aux Informations Mensuelles
s.porcheron@cisme.org

Les Informations Mensuelles

paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél 01 53 95 38 51
Fax 01 53 95 38 48
Site www.cisme.org
Email info@cisme.org
ISSN 2104-5208

Responsable de la publication

Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCREAU
Virginie PERINETTI

Assistants

Agnès DEMIRDJIAN
Sébastien DUPERY
Sylvie PORCHERON

Assemblée générale de Nancy Un temps fort de la vie du Cisme

Chaque année, l'Assemblée générale du Cisme réunit plus de 250 dirigeants de SSTI. Il s'agit d'un temps fort de l'association.

Une journée d'étude précède habituellement l'Assemblée générale statutaire proprement dite. Elle aborde des sujets de fond en présence de plus de la moitié des adhérents du Cisme.

Cette année, le Pr Seillan, professeur de droit, apportera son éclairage sur les textes parus en 2011 et 2012. Le Pr Frimat, professeur de médecine du travail et auteur de plusieurs rapports sur l'évolution de notre secteur d'activité, reviendra sur un article publié en novembre dernier et intitulé "Un avenir pour la santé au travail sans aptitude périodique est possible...". Il devrait être accompagné de plusieurs des co-auteurs de cet article (Dr Fantoni-Quinton, Pr Verkindt, Dr Leclercq).

L'après-midi sera consacrée à des échanges autour de la mise en œuvre de la réforme ; seront notamment évoqués la gouvernance, le projet de Service, l'agrément et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Suivi de l'application de la Réforme Large consensus autour des décrets

En janvier 2012, fait relativement exceptionnel, la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale décidait de mener une mission d'information pour apprécier l'application de la loi votée le 20 juillet 2011 sur le fonctionnement de la "médecine du travail".

Cette possibilité est, en effet, offerte par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, lorsque six mois se sont écoulés après la promulgation d'une loi. Dans ce cadre, le Cisme et deux SSTI ont été auditionnés le 25 janvier dernier par les rapporteurs, Mme Delaunay (PS) et M. Lefrand (UMP). Les partenaires sociaux, la Direction générale du Travail et le Cabinet du Ministre ont également été entendus.

Nous vous avons communiqué début mars, le rapport d'information produit par la Commission des affaires so-

ciales. Vous pouvez le retrouver sur le site du Cisme.

Le vendredi matin 27 avril, les adhérents du Cisme pourront donc participer à l'AG ordinaire, voteront sur les différentes résolutions portant sur la gestion financière, le budget, les orientations du Cisme, etc., et procéderont à l'élection d'administrateurs. Treize sièges sont concernés : huit le sont dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, trois correspondent à la validation de coopérations décidées par le Conseil d'administration en 2011, conformément aux statuts, et enfin deux sièges supplémentaires sont à pourvoir après le départ d'administrateurs qui ont quitté leurs fonctions.

Il s'ensuit traditionnellement un programme touristique optionnel, qui peut se prolonger, pour ceux qui le souhaitent, jusqu'au samedi. Pour les nombreux bénévoles présents, c'est l'occasion de poursuivre les échanges dans un cadre convivial.

Pour vous inscrire, vous pouvez retrouver les informations utiles sur le site du Cisme ou appeler Sylvie Porcheron : 01 53 95 38 55.

